

ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts et d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçus **Maître** Boubacar SALAOU, notaire à Niamey, il a été constitué le 04/10/2017 une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination Sociale KENOBI SARL UNIPERSONNELLE

Forme Juridique : SARLU

Objet : la société a pour objet :

- Solution ; Ingénierie ;
- Import-export ;
- Le conseil aux entreprises ; la formation ; toutes interventions et études concernant la gestion et l'organisation des entreprises ; l'exercice de tout mandat de dirigeant de sociétés ; toutes prestations de services et missions commerciales, et industrielles ;
- La consultation dans le domaine de la recherche de financement et montage des projets ;

Et généralement, toutes opérations commerciales, civiles, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant d'une manière quelconque aux objets ci-dessus définis.

Toutes opérations généralement quelconques pouvant concerner directement ou indirectement l'achat, la vente, l'échange, l'importation, l'exportation, la consignation, l'emménagement, le warrantage, et le transport de tous produits marchandises, denrées et objets de toute nature et de toutes provenances.

Siège social : Niamey, Quartier Lacouroussou, 1174, Boulevard de la Liberté ; BP : 568 (République du Niger),

Capital social : 1.000.000

Gérants : Monsieur CHAMPION Etienne Paul Xavier.

Durée : 99 ans à compter du 04/10/2017

Dépôt Légal: Dépôt de deux expéditions au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classes de Niamey et la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2017-B-2480 du 04/10/2017.**